

AMÉRIQUE



Du 01 au 21 JUILLET 2019

La traversée des Etats-Unis du Nord-Ouest (Seattle-Route99) au Sud-Est (Key West – Route 1)

club  **voyages**
Solerama

Distribué au Québec par Agence Club Voyages Solerama St EUSTACHE– Permis Numéro de Permis # 702159

www.Road2lux.com

Lundi 1^{er} Juillet : Montréal – Seattle (à votre charge)

Envol à destination de Seattle, transfert pour récupération des motos.

Nuit à Seattle



Mardi 2 Juillet : Seattle – Wenatchee – Othello (6h30 de route – 380 kms)

« Le Mont-Rainier »

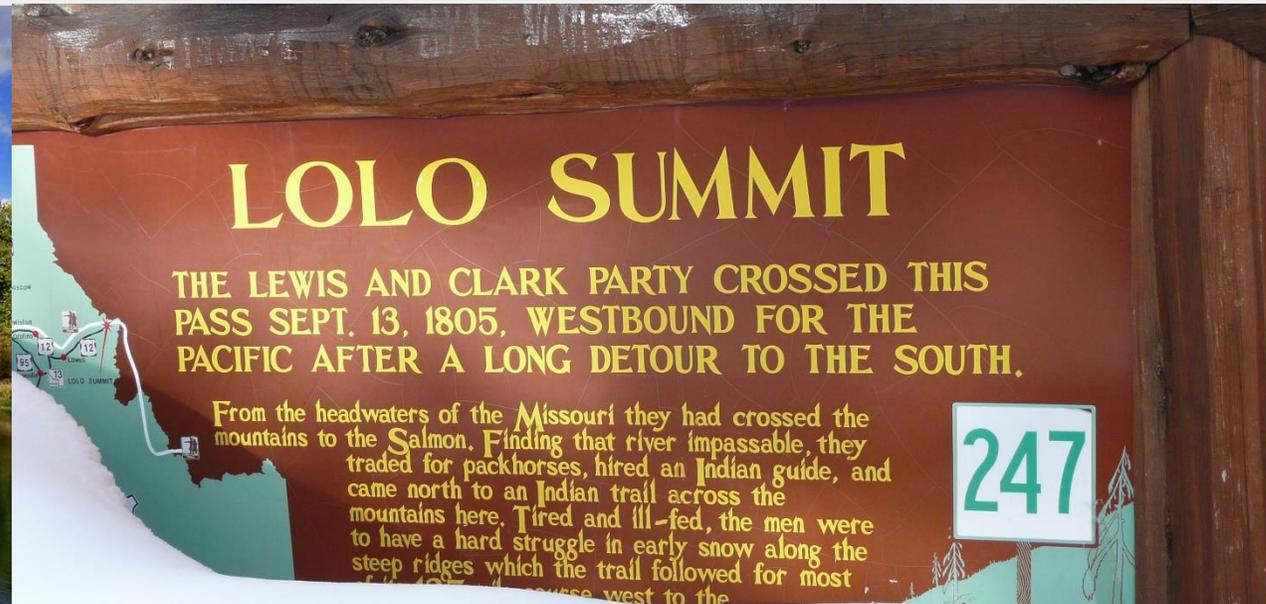
En traversant la chaîne des Cascades, vous découvrirez le **Mont Rainier** avec ses 4392 m d'altitude et ses neiges éternelles. Véritable phare de la région, il vous émerveillera. Nuit à Othello



Mercredi 3 Juillet : Kennewick – Lolo (8h de route – 590 kms)

« Lolo Pass »

Suivez la trace des explorateurs *Lewis & Clark* en longeant la Snake river puis affrontez le **Lolo pass** au travers la *Nez-Percé-Clearwater National Forest*. Nuit à Lolo.



Jeudi 4 Juillet : Lolo MT-Cody (7h de route - 490 km)

« En mode cow-boy ! »

Les **bisons** vous attendent au *Yellowstone National Park*. Vous vous installez à Cody pour deux nuits. Bienvenue au pays de Buffalo Bill!



Vendredi 5 Juillet : Cody

« Repos ou moto ? »

Journée libre où vous aurez la possibilité de rouler la fameuse **Beartooth** Hwy et de découvrir la véritable beauté de cette région! Profitez en pour visiter Cody : la « capitale mondiale du rodéo » est un témoignage de l'histoire des pionniers, une communauté vivante qui préserve avec fierté sa culture cow-boy, fière de son statut de porte d'entrée vers Yellowstone et de son rôle dans la conquête de l'Ouest. Nuit à Cody



Samedi 6 Juillet : Cody WY-Rock Springs WY (6h de route – 440 km)

« Freedom ! »

Appréciez les **grands espaces** du Wyoming, où le ciel et la terre se confondent. Roulez également aujourd'hui dans un canyon à faire rêver! Nuit à Rocks Springs



Dimanche 7 Juillet : Rockspring-Grand Junction (6h de route – 400 km)

« Dino time »

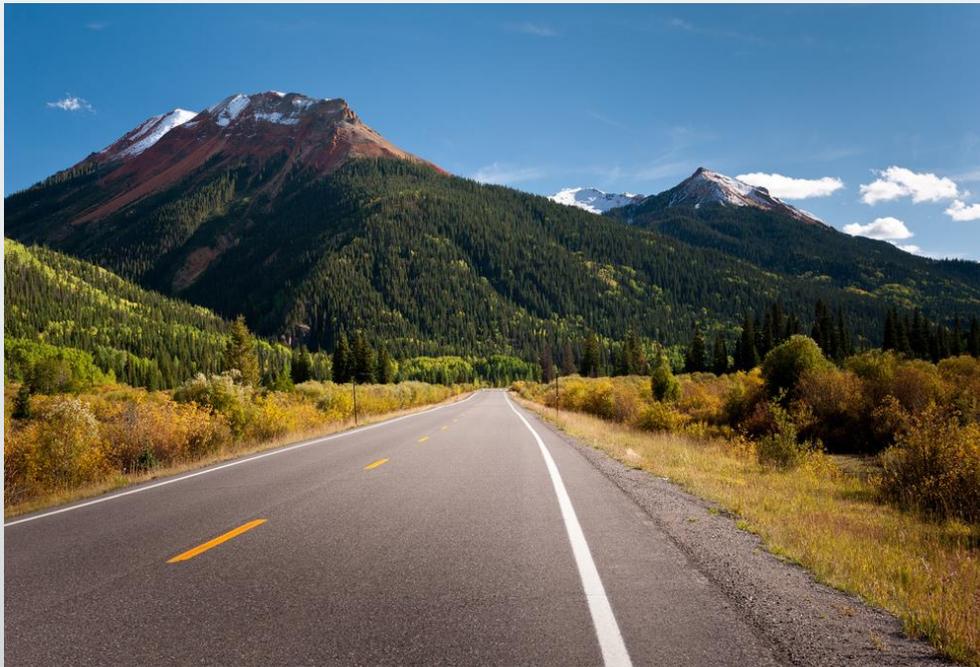
Des trésors au pays des dinosaures. De superbes routes dessinées pour vous où l'on vous fera découvrir des secrets bien gardés! Nuit à Grand Junction



Lundi 8 Juillet : Grand Junction – Durango (5h de route – 290 kms)

« La route...qui vaut 1 million de dollars »

LA fameuse **Million Dollar Road**! Route spectaculaire se faufilant dans les montagnes du Colorado. Arrêts dans des villes minières au cachet unique!



Mardi 9 Juillet : Durango – Santa Fe (6h de route – 370 km)

« Au pays des Indiens Pueblo »

Entrez au Nouveau-Mexique et découvrez la culture du peuple **Pueblos**. Les habitations typiques en adobe y sont particulièrement présentes. Nuit à Santa Fe.



Mercredi 10 Juillet : (6h de route – 450 kms)

« Route 66 »

En partant de Santa Fe, rejoignez l'espace de quelques heures, la route 66 et découvrez le **Cadillac Ranch!** Nuit Amarillo



Jeudi 11 Juillet : (8h de route – 600 kms)

« Texas »

Nous n'aurons pas assez d'une journée pour traverser les vastes plaines du Texas (deuxième plus grand états des USA) mais les puits de pétrole et le bétail rythmeront la route. Nuit à Dallas



Vendredi 12 Juillet : (6h de route – 320 kms)

« Texas 2 »

Après les plaines airdes, le Texas nous offrira une autre palette de ses paysages : ses forêts immenses. . **Nuit au porte de la Louisiane à Shreveport**



Samedi 13 Juillet : Shreveport – New Orleans (8h de route – 590 kms)

« Au son de la Louisiane »

« **Laissez les bons temps rouler!** » et laissez vous bercez par les virages du bord de Mississipi jusqu'à la Nouvelle – Orléans Visitez le carré français et découvrez l'histoire de ce coin de pays! Nuit à la Nouvelle Orleans. On y est pour deux nuits!



Dimanche 14 Juillet :

« Bastille Day »

Pas de meilleur programme que d'être à La Nouvelle Orléans fêter le 14 juillet. Berceau du Jazz, des bayous, des Jambalayas et du Gumbo. Deuxième nuit dans la ville.



Lundi 15 Juillet :New Orleans -Panama City Beach (8h de route – 450 kms)

« Le Golf du Mexique »

Poursuivez notre route aux abords du Golfe du Mexique, le « Sunshine State » vous accueille!
Nuit à Panama City Beach



Mardi 16 Juillet : Panama City – St Augustine (7h de route – 520 kms)

« Du Golfe à l'Atlantique »

Direction l'Océan Atlantique, la charmante ville de St-Augustine aux inspirations espagnoles saura vous ravir! Nuit à St Augustine.



Mercredi 17 Juillet : St Augustine – Miami (7h de route – 590 kms)

« Accroche »

On descend vers le sud et une expérience unique vous attend : **rouler en moto sur la plage** de Daytona Beach!



Jeudi 18 Juillet : (4h de route – 266 kms)

« Key West »

Ici, vous aurez l'impression de conduire votre moto comme un bateau! Avec le Golfe du Mexique d'un côté et l'Atlantique de l'autre, les **eaux turquoises** vous charmeront! Nuit au bout des USA !



Vendredi 19 Juillet : (4h de route – 266 kms)

« THE END »

Parce que la belle aventure a une fin, il sera temps de revenir à Miami et déposer les motos.
Nuit à Miami



Samedi 20 juillet : Miami– Montreal (arrivée le 08 octobre au matin) – à votre charge



Tarif du X AMERICA 2019

DU 1^{ER} au 21 juillet 2019

Couple 1 moto/1 chambre

Pilote moto : 9499 \$ CAD

Passager(e) moto : 3999 \$CAD

Couple ou amis 2 motos/1 chambre

Pilote moto 1 : 8499 \$CAD

Pilote moto 2 : 8499 \$CAD

Couple 1 trike /1 chambre

Pilote moto : 10999 \$ CAD

Passager(e) moto : 3999 \$CAD

Pilote solo/1 chambre : 12999 \$CAD

Notre tarif inclut :

- - **La location d'une moto** Harley-Davidson EG, Honda Goldwing ou Indian Roadmaster (casques et bagagerie fournis) ou d'un Trike Harley-Davidson (Permis B) - **avec assurance tous risques pendant 19 jours**
- - Les transferts aller-retour entre l'aéroport et les lieux de location moto
- - **19 nuitées + petit déjeuner** dans des hôtels ou motels de 1ère catégorie
- - **Un accompagnateur moto Road2lux** + transport de vos bagages dans un véhicule suiveur
- - **Les droits d'entrée dans tous les parcs nationaux visités**
- - **LA GARANTIE D'en avoir plein les yeux tous les jours !**

Il ne comprend pas :

- **Les vols Montreal-Seattle et Miami Montréal** (possibilité de les acheter auprès de l'agence ClubVoyages Solerama)

- - *les repas autres que les petits déjeuners*
- - *l'essence de la moto et les dépenses individuelles*
- - *la caution (2 500 dollars) dans le cadre de la location de moto*

INFORMATIONS ET INSCRIPTION au QUEBEC : AGENCE SOLERAMA
(Conseillère en voyage : Zabel Bourbeau) - 497 Chemin de la Grande Côte,
Saint-Eustache - Numéro de Permis # 702159 -
isabellebourbeau.solerama@clubvoyages.com / Tel : 450-473-2934

MOTOS DISPONIBLES – CATEGORIE GT+ USA



TRIKE DISPONIBLE – CATEGORIE SP USA



Conditions Particulières de Vente

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

1. INSCRIPTION

Toute inscription entraîne la signature d'un bulletin d'inscription. A défaut de dispositions contraires figurant sur le bulletin d'inscription, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans cette brochure sont contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

Pour être confirmée, toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30 % du montant total du voyage. Le solde doit être réglé au plus tard 60 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage et encourt de ce fait, les frais d'annulation prévus par les présentes conditions.

En cas d'inscription à moins de 60 jours du départ, le montant total du voyage sera dû à l'inscription.

2. PRIX

Les prix figurant dans cette brochure sont ceux en vigueur lors de l'élaboration de la présente brochure au 17/03/2018 et sont établis en fonction notamment :

du cours des devises entrant dans la composition du prix.

Avant la signature du bulletin d'inscription, nous nous réservons la possibilité de répercuter exceptionnellement et dans les limites légales prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 toute hausse de ce poste.

3. MODIFICATION PAR LE CLIENT

Tout report de date, tout changement de type de transport et/ou de ville de départ et/ou d'arrivée, tout changement d'itinéraire est considéré comme une annulation suivie d'une nouvelle inscription et entraîne la facturation de frais d'annulation comme prévu à l'article 6.

4. CESSION DU CONTRAT

Toute cession entraîne les frais suivants à acquitter par le client :

Jusqu'à 31 jours avant le départ : 250€ par personne.

Moins de 30 jours : 350 € par personne plus le coût d'émission de nouveaux titres de transport.

5. NOM DES INSCRITS

Les noms et prénoms communiqués au moment de la réservation et figurant sur le bulletin d'inscription sont obligatoirement et précisément ceux figurant sur les passeports valides au moment du voyage. A défaut, toute modification sera considérée comme une cession de contrat (Se reporter à l'article 4).

6. CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation par le client de son inscription entraîne l'exigibilité des frais suivants :

A plus de 90 jours : 150 € de frais de dossier

Conditions Particulières de Vente

De 90 à 61 jours : 15 % du montant total de l'inscription

De 60 à 31 jours : 30 % du montant total de l'inscription

De 30 à 21 jours : 60 % du montant total de l'inscription

De 20 à 8 jours : 80 % du montant total de l'inscription

A partir de 7 jours : 100 % du montant total de l'inscription

7. ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne peut prétendre à aucune indemnité si l'annulation du circuit est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité des inscrits. De même si l'annulation du circuit intervient pour insuffisance du nombre de participant à 60 jours du départ et au-delà.

8. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Tous les passagers, même mineurs, doivent être en possession de leur propre passeport valide pour toute la durée de leur voyage. Les formalités administratives indiquées dans cette brochure s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Le client doit impérativement vérifier auprès des ambassades et consulats si sa situation personnelle ou celle des autres passagers, et particulièrement les enfants, ne relèvent pas de formalités particulières.

9. DÉFAUT D'ENREGISTREMENT

Le défaut d'enregistrement à l'aéroport ou au port de départ occasionné par un passeport périmé ou non présenté, des formalités administratives non respectées, un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre quelle que soit la cause, n'entraîne pas la responsabilité de SAS Road2luxe et les frais d'annulation sont exigibles. De même si les nom et prénom figurant sur le titre de transport et recopiés à l'identique du bulletin d'inscription diffèrent des nom et prénom figurant sur le passeport.

Nous attirons votre attention sur le fait que, suite à un défaut d'enregistrement au départ, les compagnies aériennes annulent systématiquement le vol retour.

10. LOCATION D'UN VÉHICULE

Pour toute location, le jour de la prise en main du véhicule, le conducteur doit obligatoirement :

être âgée de 21 ans ou plus,

présenter son passeport valide,

présenter son permis de conduire national dont la catégorie devra être adaptée au véhicule loué,

disposer d'une carte bancaire Visa, Master Card ou American Express sur laquelle sera prélevée une caution (2500\$) .

11. HÉBERGEMENT

Les chambres communicantes ou côte à côte ne peuvent pas être garanties lors de la réservation. Selon la réglementation hôtelière internationale, le jour de départ, les chambres doivent être libérées avant midi même si le départ a lieu dans la soirée. De ce fait, le jour de l'arrivée les chambres sont généralement libres à partir de 15 heures. Nous ne pouvons être tenus responsables des objets ou vêtements perdus ou oubliés au cours du voyage.

Conditions Particulières de Vente

12. LIMITES DE RESPONSABILITÉS

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de force majeure entraînant des retards, des modifications, voire des annulations. L'organisateur s'efforce de trouver des solutions de remplacement sans aucun dédommagement possible.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas d'accident de la circulation. Chaque conducteur/pilote est seul responsable de sa sécurité.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de vol, dégradation partielle ou totale du véhicule mis à sa disposition.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement pour toute conséquence liée au non-respect des règles et des lois en vigueur dans le pays visité (code de la route, transport/cession/usage de substances illicites...)

13. SERVICE APRÈS-VENTE

Toute défaillance dans l'exécution du contrat constatée sur place par les clients doit nous être signalée le plus tôt possible, par écrit, sous pli recommandé et avec les pièces justificatives, au maximum 7 jours après le retour. Passé ce délai, il ne nous sera plus possible d'intervenir auprès de nos fournisseurs. Une prestation non consommée du fait du client ne peut être remboursée.

14. JURIDICTION

En cas de contestation ou de litige, seul le Tribunal d'Aix en Provence est compétent.

SAS Road2luxe - immatriculée au RCS AIX EN PROVENCE 523 814 770
Immatriculée aux Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours sous le numéro
IM013150003 auprès d'Atout France
Garantie financière : APST, 15 AVENUE CARNOT, 75017 PARIS - France L'assurance
de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : GENERALI IARD, 7
BOULEVARD HAUSSMANN, 75009 PARIS, FRANCE



Venez rider avec NOÛS, et traversons les USA d'Ouest en Est !
Une formidable expérience de voyage basée sur le fun, la liberté
et les amis

Road2luxe est née de ma passion pour les voyages en moto ;
l'envie journalière de rouler sur ces routes panoramiques, le
besoin de le partager...

Rider, c'est beaucoup plus que découvrir des nouveaux lieux, c'est
beaucoup plus que faire de nouvelles rencontres entre motards
passionnés. Rider, c'est ressentir en deux-roues,
l'insensurable en 4 !

Venez partager l'expérience Road2luxe !

Joël RAGU
Président de Road2luxe

www.Road2luxe.com